

SYNTHÈSE

UNE FRANCE À +4° C : FINANCER L'ADAPTATION DE L'ÉCONOMIE AU CHANGEMENT CLIMATIQUE

Avril 2026



INSTITUT
DE LA FINANCE
DURABLE

PARIS EUROPLACE

S'ADAPTER À UN RÉCHAUFFEMENT À +4°C EST UN IMPÉRATIF POUR LA RÉSILIENCE DE L'ÉCONOMIE FRANÇAISE

Face à l'accélération des impacts du changement climatique et à la perspective d'un réchauffement pouvant atteindre +4°C en France, l'adaptation devient un enjeu central de la résilience économique. Longtemps reléguée au second plan derrière l'atténuation, elle appelle désormais une stratégie structurée, fondée sur l'anticipation des risques, la mobilisation d'investissements dédiés et la valorisation des opportunités économiques associées.

1. UNE NÉCESSAIRE STRATÉGIE D'ADAPTATION EN COMPLÉMENT DES EFFORTS D'ATTÉNUATION

L'Accord de Paris fixe pour objectif de contenir le réchauffement climatique mondial bien en dessous de +2°C d'ici 2100 par rapport à l'ère préindustrielle. Si ce type de projection est soumis à de nombreuses hypothèses, les estimations consolidées par le GIEC – qui représente le consensus scientifique sur les questions climatiques – nous amènent à un monde à +2,5 ou 3°C si tous les pays mettaient en œuvre les actions déjà décidées pour réduire leurs émissions de gaz à effet de serre¹. Or, la France métropolitaine se réchauffe plus vite que la moyenne mondiale. En l'état actuel de l'ambition des politiques climatiques et des projections associées, **le territoire national pourrait connaître une hausse des températures allant jusqu'à +4°C d'ici la fin du siècle².**

Face à cette réalité, un **changement de paradigme s'impose**. Jusqu'à présent, les efforts climatiques se sont principalement concentrés sur les **mesures d'atténuation, visant à réduire les émissions de gaz à effet de serre**. Cependant les **effets du dérèglement climatique sont déjà visibles**. Il devient donc urgent **de compléter ces efforts par une stratégie ambitieuse d'adaptation**, prenant acte des conséquences du réchauffement climatique.

L'**adaptation** désigne l'ensemble des transformations – techniques, économiques, organisationnelles ou comportementales – permettant de s'ajuster aux effets du changement climatique. Elle constitue un processus dynamique au service de **la résilience**, c'est-à-dire de la capacité durable d'un territoire, d'une entreprise ou d'une société à absorber les chocs, s'ajuster et continuer à fonctionner malgré les perturbations climatiques.

1 Dernier [rapport](#) du GIEC. Des projections plus pessimistes évoquent une hausse de +5°C si l'ambition politique climatique devait être réduite.

2 Projections de la Trajectoire de référence de l'adaptation au changement climatique (TRACC) établi par le Gouvernement sur la base de travaux notamment de Météo France ([source](#))

2. LA PLACE DE PARIS S'ORGANISE POUR ENGAGER LE FINANCEMENT DE L'ADAPTATION

Dans le contexte d'accélération des événements climatiques, l'Institut de la Finance Durable a entamé des travaux sur le financement de l'adaptation au changement climatique. Issue d'une demande croissante des acteurs de la Place financière de Paris, ils ont pour objet d'identifier les projets d'adaptation prioritaires ainsi que les conditions de mobilisation des solutions de financement de ces projets. Dans le cadre du 3ème Plan national d'adaptation au changement climatique (PNACC-3) en France, ces travaux s'inscrivent pleinement dans la mesure 42 du plan visant à « mobiliser les acteurs financiers pour le financement privé de l'adaptation au changement climatique », mais également dans les mesures relatives à la protection des populations, à la résilience des territoires et à l'évolution du système assurantiel (mesure 2).

Pour ce faire, l'Institut de la Finance Durable a ainsi mené plus de 80 auditions et constitué un groupe de travail multi-parties prenantes autour de l'adaptation (financeurs, entreprises, experts, pouvoirs publics,...) pour mener à bien ces travaux. L'objectif final de ce rapport est de formuler les conditions de mobilisation des outils de financement privés et des recommandations concrètes et consensuelles pour favoriser le financement de l'adaptation au changement climatique.

3. LE COÛT DE L'ADAPTATION SANS COMMUNE MESURE PAR RAPPORT AU COÛT DE L'INACTION

Le coût de l'inaction est déjà important et ne va cesser d'augmenter. A titre d'exemple, selon une étude³ récente, les trois grands types d'événements météorologiques extrêmes de l'été 2025 (inondations, sécheresses et vagues de chaleur) ont coûté aux régions européennes touchées 43 mds € en 2025. Ce chiffre pourrait monter à 126 mds € par an d'ici à 2029 sans action additionnelle préventive. **La France fait partie, avec l'Espagne et l'Italie, des pays les plus durement touchés, chacun devant affronter des pertes supérieures à 30 Mds € par an à moyen terme.**

La question centrale ici est celle de la répartition des rôles entre les différents acteurs. Dans le financement de l'adaptation au changement climatique, la mobilisation des capitaux ne peut être efficace que si elle s'inscrit dans une responsabilité partagée entre l'État, les entreprises et le secteur financier. L'État fixe le cap et les règles du jeu, les entreprises identifient et portent les projets sur le terrain, et les financeurs viennent en soutien pour orienter les capitaux vers les investissements les plus nécessaires en termes de résilience.

3 Sehrish Usman de l'université de Mannheim et des économistes de la BCE, publiée le 15 septembre 2025, [lien](#)

	Agriculture et ressources naturelles	Urbanisme et territoires	Infrastructures et industrie
Thèmes et Enjeux clés de l'adaptation	Gestion durable des ressources en eau	Adaptation physique des villes	Résilience du réseau de production et de transport d'énergie
	Adaptation des systèmes de production agricole et protection des écosystèmes	Rénovation, efficacité énergétique et sobriété du parc immobilier	Adaptation des infrastructures de transport routier, ferré, maritime et fluvial
	Protection de la filière agricole	Adaptation des zones vulnérables au secteur touristique	Développement de nouveaux opérateurs de l'adaptationipsum

Figure – Trois grands secteurs avec chacun des enjeux d'adaptation au changement climatique (source: IFD, Kearney)

L'adaptation requiert ainsi d'importants investissements pour renforcer la résilience de l'ensemble des piliers de l'économie française. Les besoins d'investissement en adaptation se concentrent par exemple sur **l'agriculture et les ressources naturelles**, fortement exposées aux tensions sur l'eau, à la dégradation des écosystèmes et à la volatilité des rendements (nouvelles variétés cultivées, plantation de haies, irrigation au goutte-à-goutte). Les **bâtiments** doivent aussi être adaptés aux aléas climatiques comme les vagues de chaleur, les inondations et les risques naturels (rénovation à des fins de confort thermique, déplacement des actifs exposés, barrières anti-inondations). Par ailleurs, **l'industrie et les infrastructures critiques** – énergie et transports – requièrent des investissements lourds pour renforcer la résilience des réseaux et garantir la continuité des services essentiels face à l'intensification des aléas climatiques (systèmes d'alerte précoce, installations résistantes à la chaleur, renforcement des chaînes des valeur). Les estimations des besoins d'investissement sectoriel sont rares et peu précises à ce stade. Selon I4CE, les besoins sont de l'ordre de: +1,5 Mds€ d'investissement par an en France pour l'agriculture, plusieurs milliards d'euros dans le bâtiment, plusieurs millions à quelques milliards d'euros par an pour les transports⁴.

4 I4CE, *Anticiper les effets d'un réchauffement de +4°C: quels coûts de l'adaptation ?*, avril 2024, [lien](#)

Des premiers chiffrages ont déjà également été réalisés au niveau macroéconomique. Une certitude : le coût de l'adaptation est sans commune mesure bien inférieur au coût de l'inaction. Certains travaux ont débouché sur des estimations globales. Selon une étude publiée en janvier 2026 pour la Direction Générale de l'Action Climatique de la Commission européenne (DG CLIMA), l'Union Européenne, ses États membres et le secteur privé devraient investir environ 70 milliards d'euros par an jusqu'en 2050 dans l'adaptation au changement climatique, afin de réduire l'exposition aux risques climatiques croissants et d'améliorer la résilience. Pour la France, cette fourchette d'investissements se situe entre 9,5 Md€/an et 12 Md€/an, avec une estimation centrale à 10,6Md€/an jusqu'en 2050⁵.

4. L'ADAPTATION : UN MARCHÉ CROISSANT ET DES INVESTISSEMENTS NÉCESSAIRES

Ce rapport vise à montrer que les investissements dans l'adaptation ne sont pas qu'un coût mais aussi une nécessité économique. En premier lieu, investir dans l'adaptation peut être considéré comme un investissement particulièrement « rentable » au vu des coûts évités à long terme : selon plusieurs études concordantes⁶, chaque euro investi dans l'adaptation au changement climatique peut éviter jusqu'à 10,5 euros de pertes. Malgré ce potentiel, un paradoxe demeure : les « retours sur investissements » sont perçus comme lointains et incertains alors que la dépense, elle, immédiate est perçue tel un surcoût. Au-delà des enjeux de temporalité et d'incertitude, ce paradoxe s'explique par le fait que les bénéfices ne reviennent pas entièrement à celui qui a porté l'investissement mais peuvent concerner également des acteurs tiers ou la société tout entière.

L'adaptation est aussi une opportunité de souveraineté économique. Augmenter sa résilience, c'est augmenter son autonomie stratégique. Il existe un « marché » de l'adaptation que les entreprises peuvent saisir : le chiffre d'affaires lié aux activités d'adaptation au changement climatique en France s'élevait à près de **80 milliards de dollars en 2024 et ce chiffre est structurellement croissant**⁷. Développer une filière d'entreprises « apporteuses de solution » pour l'adaptation est un enjeu afin de garantir une souveraineté industrielle des technologies essentielles à la résilience.

5 European Commission: Directorate-General for Climate Action, Monteleone, L., Roberti, G., Fossati, F., Davies, W. et al., *Assessment of EU and Member States adaptation investment needs – Study on the macro-economic impacts of the climate transition*, 2026, <https://data.europa.eu/doi/10.2834/2895769>.

6 Etude du World Resources Institute basée sur 320 investissements dans l'adaptation dans 12 pays différents (chiffre concordant avec de récentes études [BCG](#), [Banque Mondiale](#) et [CCR](#))

7 Données LSEG fournies à l'IFD par les autrices, Beth Schuck et Lily Dai, issues de l'extraction des données France d'une étude sur le périmètre monde publiée le 12 août 2025, «Adaptation solutions: the investment opportunity in climate resilience». Elles sont directement extraites des bases de données LSEG. [Lien](#)

LES LEVIERS DU FINANCEMENT DE L'ADAPTATION EXISTENT DÉJÀ MAIS DOIVENT ÊTRE MASSIFIÉS ET MIEUX ARTICULÉS

Le financement de l'adaptation au changement climatique repose aujourd'hui sur trois piliers complémentaires – les aides publiques, les entreprises et le secteur financier – dont les fondations existent mais demeurent encore insuffisamment articulées entre elles.

1 Aides publiques : un cadre et des subventions encore naissants en France et en Europe	2 Les entreprises : la difficile anticipation de l'adaptation des modèles d'affaires	3 Secteur financier : une prise en compte et des outils financiers encore à leurs débuts
Un cadre français à l'avant-garde avec le PNACC-3 apporte un horizon commun. L'UE doit s'en inspirer et bâtir un cadre robuste. Des collectivités territoriales en première ligne, démunies face à l'ampleur des transformations à mener sur les territoires comme la question des actifs échoués. Des aides publiques encore naissantes mais embryonnaires et silotées (Etat, agences, collectivités,...). Les ménages en manque d'accompagnement humain.	Une approche déjà ancienne de la gestion des risques qui demande à être renforcée par une approche prospective et systémique. Une vision de l'adaptation encore fragmentée : difficulté à allier les enjeux par site à ceux au niveau groupe (maîtrise de la chaîne de valeur, humains) et aux enjeux territoriaux. Des investissements nécessaires très variables en fonction des entreprises, perçus comme inflationnistes : d'un coût modeste de maintenance au mur d'investissement.	Manque de connaissance, de cadres et de données harmonisés sur les risques climat rendant les comparaisons difficiles. Pénurie de projets d'adaptation facilement finançables : peu de projets adaptation ; retour sur investissement perçu comme faible (paradoxe de la rentabilité relativement aux dommages évités). Banques & assurances, premières concernées, mènent des expérimentations prometteuses (prévention, assurances paramétriques, etc.).
Chiffre clé Selon I4CE, en 2025, 1,7 Md€ d'aides publics sont prévus en France pour l'adaptation, chiffre en très fort progrès, sans compter les dépenses contributives (25 Md€ favorables à la résilience selon le Budget vert).	Chiffre clé Le poids des investissements liés à l'adaptation peut varier considérablement dans des proportions allant de 1 à 10 selon les entreprises selon un rapport de BCG (mars 2025).	Chiffre clé Selon une étude du World Resources Institute (2025), chaque dollar investi dans l'adaptation climatique peut éviter jusqu'à 10,5 dollars de dommages économiques.

Figure – Synthèse du diagnostic : le début d'une longue route pour le financement de l'adaptation au changement climatique (source: IFD)

1. AIDES PUBLIQUES : UN CADRE ET DES SUBVENTIONS ENCORE NAISSANTS EN FRANCE ET EN EUROPE

Les aides publiques constituent le premier pilier de ce financement. En France comme en Europe, le cadre d'intervention reste encore largement en construction. **La France dispose néanmoins d'un cadre relativement avancé avec le troisième Plan national d'adaptation au changement climatique (PNACC-3), qui fixe un horizon commun et pose les bases d'une trajectoire d'adaptation structurée.**

1,7 milliard d'euros d'aides publiques ont été prévues en France pour l'adaptation en 2025, chiffre en forte progression⁸. Parmi les principaux dispositifs publics abordés dans cette étude, on peut notamment citer : le Fonds Vert, le Fonds de prévention des risques naturels majeurs (dit Fonds Barnier), des expérimentations plus ciblées *via* le Fonds prévention argile, ou encore les outils d'accompagnement développés par l'Ademe etc. Au-delà de ces aides dédiées, les dépenses contributives favorables à la résilience sont estimées à 25,6 milliards d'euros par le Ministère des Finances dans le budget vert⁹. Aussi, plusieurs dispositifs développés par les banques publiques permettent d'accompagner les acteurs via des prêts et garanties spécifiques (comme les dispositifs de Bpifrance de prêts verts et garanties vertes ; l'offre adaptation de la Banque des Territoires à destination des collectivités). **Toutefois, les aides publiques dédiées à l'adaptation restent encore naissantes et fragmentées.** Elles sont dispersées entre différents échelons – État, agences, collectivités – et manquent d'un accompagnement structuré permettant de faciliter leur appropriation et leur déploiement à grande échelle.

Les collectivités territoriales qui sont en première ligne face aux impacts physiques du changement climatique sont largement démunies face à l'ampleur des transformations à mener sur les territoires, comme la question cruciale des actifs échoués. Dans ce contexte, et afin de bien articuler les rôles respectifs entre ces acteurs, l'État doit rester le pilote de la stratégie d'adaptation, en garantissant la cohérence des scénarios climatiques (i), en actualisant de manière fine les cartographies de l'exposition des territoires aux différents risques naturels ainsi que les propositions de solutions associées (ii) et en fournissant les outils nécessaires à la transformation de l'ensemble de l'économie (iii).

8 I4CE, [Adapter la France à + 4°C : moyens, besoins, financements](#), 2025.

9 Au-delà des dépenses explicitement fléchées vers l'adaptation, le budget vert de l'État (PLF 2025) identifie 25,6 Md€ de dépenses favorables à la résilience, correspondant à des opérateurs et programmes contribuant à la préparation de l'économie et des territoires aux impacts du changement climatique. Ces dépenses couvrent notamment la gestion des ressources naturelles et de l'eau, les transports, l'énergie, la compétitivité industrielle et l'innovation, ainsi que l'action extérieure. À titre d'illustration, le Fonds vert a mobilisé en 2024 plus de 2 Md€, dont 1,43 Md€ pour la renaturation et 707 M€ pour la rénovation énergétique des bâtiments des collectivités.

2. LES ENTREPRISES : ANTICIPER L'ADAPTATION DES MODÈLES D'AFFAIRES

Le deuxième pilier repose sur les entreprises, qui se trouvent confrontées à une difficulté majeure : anticiper l'adaptation de leurs modèles d'affaires dans un contexte de risques climatiques croissants. La gestion des risques climatiques constitue déjà une approche relativement ancienne dans certaines organisations, mais elle doit aujourd'hui être profondément renforcée et transformée.

L'enjeu n'est plus uniquement de réagir à des chocs ponctuels, mais d'adopter une approche prospective, systémique et intégrée des risques physiques, couvrant l'ensemble de la chaîne de valeur. Cette évolution implique une vision de l'adaptation accrue et plus structurée, articulée à différents niveaux : depuis le niveau local des sites et infrastructures jusqu'au niveau groupe, en intégrant les enjeux humains et territoriaux. **Ainsi, l'adaptation devient un enjeu important de gouvernance interne aux entreprises et doit être piloté tel un investissement stratégique.**

Les investissements nécessaires à l'adaptation des entreprises sont par nature très hétérogènes. Ils peuvent aller d'un coût relativement modeste de maintenance ou d'ajustement opérationnel à des investissements beaucoup plus lourds, selon le secteur, la localisation des actifs et l'exposition aux aléas climatiques. Le poids des investissements liés à l'adaptation peut ainsi varier de manière considérable, dans des proportions allant de 1 à 10 selon les entreprises¹⁰. Toutefois, plusieurs entreprises de la Place, auditionnées dans le cadre de cette étude, ont commencé à structurer de premières démarches prometteuses sur lesquelles il sera important de pouvoir capitaliser et accélérer (*se référer aux tableaux en fin de synthèse*).

10 BCG, [Adaptation & Résilience des entreprises au changement climatique](#), mars 2025.

PANORAMA DES ACTEURS DU FINANCEMENT DE L'ADAPTATION EN FRANCE



Ce document a été créé sur la base des auditions menées et des acteurs identifiés dans le cadre du projet ClimateFIT, en partenariat avec l'Agence du Climat de l'Eurométropole de Strasbourg. La liste des acteurs représentés est non exhaustive.

Figure – Cartographie des acteurs du financement de l'adaptation au changement climatique en France (Source : IFD et l'Agence du Climat de l'Eurométropole de Strasbourg dans le cadre du projet ClimateFIT)

3. LE SECTEUR FINANCIER : UNE PRISE EN COMPTE ET DES OUTILS FINANCIERS QUI DÉBUTENT

Enfin, le troisième pilier du financement de l'adaptation concerne les acteurs financiers, dont la prise de conscience progresse. Dans les faits, l'adaptation est toutefois encore majoritairement abordée sous l'angle de l'identification des risques climatiques. L'accélération des impacts physiques conduit les institutions à concentrer leurs travaux sur l'évaluation de leur exposition, avec un dialogue ciblé engagé dans certains secteurs particulièrement exposés. Ces démarches restent néanmoins hétérogènes selon les métiers financiers, en l'absence de cadres et de méthodes harmonisés.

La structuration d'une offre de financement privée dédiée à l'adaptation demeure ainsi largement naissante. Plusieurs obstacles partagés expliquent cette situation : insuffisance de données granulaires sur les risques physiques, faible demande pour des financements dédiés et absence de signal prix clair.

Malgré ces freins, plusieurs institutions financières (banques, gestionnaires d'actifs et assureurs) mènent des initiatives prometteuses avec le développement de premières obligations, prêts bonifiés, fonds thématiques ou solutions assurantielles intégrant un volet adaptation (*se référer aux tableaux en fin de synthèse*). Plus largement, **le régime assurantiel Français face aux aléas climatiques et catastrophes naturelles repose essentiellement sur le système « Cat-Nat », régime unique, fondé sur la mutualisation des risques et la solidarité nationale** et s'appuie sur un partenariat public-privé et qui fait intervenir les assureurs, la Caisse Centrale de Réassurance et l'Etat. **Toutefois, malgré la force de ce système de mutualisation des risques climatiques en France, le renforcement des efforts de prévention individuelle et collective constitue un axe de progrès essentiel pour contenir la hausse projetée des coûts des sinistres.**

Enfin, il est urgent d'organiser un espace de dialogue structuré entre pouvoirs publics, collectivités, entreprises et acteurs financiers afin d'élaborer une stratégie coordonnée pour garantir un bon accès aux services assurantiels et aux différents outils de financements sur l'ensemble du territoire.

L'IFD FORMULE SES RECOMMANDATIONS POUR LE FINANCEMENT DE L'ADAPTATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE

Les recommandations présentées dans ce rapport ont pour ambition de créer les conditions de la rentabilité économique des projets d'adaptation au changement climatique adaptées aux situations du plus grand nombre de porteurs de projets. Elles ont été élaborées à la suite de la double analyse présentée ici : le diagnostic issu des nombreuses auditions menées dans le cadre de ces travaux et l'analyse par étude de cas (disponible dans le rapport complémentaire). Elles ont enfin été co-construites en groupe de travail au sein de l'IFD, en étroite collaboration avec les acteurs des filières économiques et financières.



Figure – Synthèse des recommandations pour le financement d'une économie résiliente face au changement climatique (Source: IFD)

1. CRÉER L'ENVIRONNEMENT PROPICE À L'ACTION : UN CADRE CLAIR, COHÉRENT ET OUTILLÉ SUR L'ADAPTATION

En consolidant le PNACC comme colonne vertébrale de l'action publique, il s'agit de réduire l'incertitude, d'éviter la mal-adaptation et de donner aux acteurs publics et privés les outils, l'ingénierie et les référentiels dont ils ont besoin pour agir. L'objectif est de créer un environnement lisible, opérationnel et coordonné, condition préalable à toute montée en puissance de l'adaptation en France ainsi qu'au sein de l'Union européenne.

- **Publier dès que possible la carte nationale complète des zones à risque en fonction du type de risque encouru** (inondations, ruissellement, RGA, retrait du trait de côte, sécheresse, etc.).
- **Evaluer et planifier les investissements en matière d'adaptation** pour déterminer les besoins prioritaires. Ces évaluations devront être effectuées en parallèle des évaluations plus microéconomiques – sur la base par exemple des outils de diagnostic pour les entreprises tels que ceux développés par l'ADEME et BPI¹² – qui viendront progressivement renforcer leur robustesse.
- **Favoriser le « reconstruire mieux » post-sinistre.** Le sinistré devrait pouvoir être mieux accompagné techniquement, pour envisager des alternatives de bâti plus résilient, et financièrement en cas de surcoût, notamment en renforçant la visibilité des dispositifs existants comme le Fonds Barnier.
- Pour les entreprises et les institutions financières, **développer un positionnement stratégique sur l'adaptation, tout en poursuivant les efforts d'atténuation.**
- **Définir un répertoire européen de solutions d'adaptation identifiées dans les pratiques des acteurs qui pourra aider notamment dans la structuration des stratégies de financement.** Parmi ces solutions, il sera utile d'identifier celles qui sont critiques pour le développement de filières économiques souveraines.
- **Dans une perspective de gestion collective des risques, renforcer les instances de dialogues multi-parties prenantes** (veiller à l'accès à l'assurance pour tous, anticiper l'enjeu des actifs échoués).

2. PORTEURS DE PROJETS : RENDRE L'ADAPTATION ÉCONOMIQUEMENT ATTRACTIVE POUR LES MÉNAGES, LES ENTREPRISES ET LES TERRITOIRES

Ces recommandations visent à mobiliser massivement les financements privés grâce au soutien public ciblé et intégrer la résilience comme critère explicite de la valeur économique. En rendant l'adaptation plus accessible, mieux financée et mieux valorisée dans les décisions d'investissement, il s'agit d'aligner les intérêts des ménages, des entreprises et des territoires avec les exigences de la résilience climatique.

- **Sanctuariser les aides publiques comme le Fonds Barnier.** Accroître les ressources affectées à la prévention des catastrophes naturelles en cohérence avec ce prélèvement dédié.

→ **Renforcer les initiatives de financements mixtes « public-privé » visant notamment à baisser le coût du capital** qui permettent d'inciter à l'investissement privé vers l'adaptation :

- Renforcer **les mécanismes de garantie publique** pour les investissements fléchés vers l'adaptation ;
- **Elargir l'éco-prêt à taux zéro (éco-PTZ)** aux investissements d'adaptation pour les ménages et les agriculteurs ;
- **Accélérer l'amortissement fiscal** des investissements des entreprises liés à l'adaptation ;
- Promouvoir les **Paielements pour Services Environnementaux (PSE)**

3. LES OUTILS FINANCIERS : MOBILISER LES FINANCEMENTS PRIVÉS ET ADAPTER L'ACCOMPAGNEMENT FINANCIER AUX BESOINS

Faire émerger un véritable « réflexe adaptation » dans les pratiques financières passe par l'intégration des risques physiques dans les modèles d'évaluation, le développement de produits financiers adaptés et la création des conditions d'une montée en puissance des investissements privés. L'ambition est double : d'abord **massifier la prévention assurantielle et structurer des instruments financiers adaptés**, capables de soutenir les projets territoriaux comme la filière industrielle de l'adaptation. Mais aussi **développer le « réflexe adaptation » dans les pratiques financières** (pilotage stratégique, formation interne, dialogue inter-branches, engagement avec les entreprises, intégration des risques climatiques dans les modèles).

→ **Créer les conditions pour que les acteurs puissent intégrer l'adaptation dans leurs arbitrages d'investissement :**

- **Développer un cadre harmonisé d'analyse** et de gestion des risques climatiques des entreprises et institutions financières.
- **Repenser collectivement le calcul de la rentabilité** économiques des projets d'adaptation
- **Intégrer les efforts d'adaptation dans la valorisation des actifs** (foncier, immobilier, infrastructures), via des référentiels de résilience.

→ **Prévoir un renforcement, à terme, du système de commissionnement dans le cadre du régime "Cat-Nat"** qui accroisse les incitations à la prévention des risques climatiques par les assureurs, en s'appuyant sur un retour d'expérience des premiers contrats.

→ **Sur le modèle des fonds « Objectif Climat » et « Objectif Biodiversité », étudier la possibilité avec la Caisse des Dépôts et les investisseurs institutionnels de la place du lancement d'un fonds « Objectif Adaptation ».** Cette initiative pourra renforcer le dialogue entre les investisseurs privés et les investisseurs institutionnels autour de l'adaptation comme ce qui a pu être mené sur les sujets de transition et de biodiversité.

EXEMPLES D'INITIATIVES DE LA PLACE DE PARIS SUR LE FINANCEMENT DE L'ADAPTATION

Banques		
Obligation bleue	Gestion des eaux usées & désalinisation avec technologies moins impactantes	Facilité par BPCE, BNP Paribas
Paris Climate Bond	Emis par la ville de Paris pour financer des mesures d'adaptation de son Plan action climat & énergie	Facilité par Crédit Agricole CIB, Société Générale et HSBC
Climate Resilience bond de la Métropole de Tokyo	Emis par l'Eurométropole de Tokyo	Facilité par CACIB
Projet pilote sur la filière du tourisme	Diagnostic d'exposition et de vulnérabilité, écoute clients/acteurs du territoire, vision et axes stratégiques d'adaptation, priorités et offre dédiée (financements dédiés, assurances, conseils)	Crédit Agricole Caisse des Savoie
Sustainability Linked Loans	Avec le secteur agricole pour accompagner la transition des pratiques agricoles	BNP Paribas
Partenariat avec la BEI	Pour faciliter des financements de projets de transition et d'adaptation des territoires	Crédit Mutuel Arkéa
Gestionnaires d'actifs		
Fonds thématiques « verts » compatibles avec une dimension d'adaptation	Pour investir dans les entreprises « apporteurs de solutions » d'adaptation	Fonds TERRA, Swen Capital Partners - enjeux : eau, transition agricole et régénération des sols. Fonds Demeter IM « Innovation for Adaptation and Mitigation »
Fonds dédié à la prévention des catastrophes naturelles	Pour financer la prévention des risques	Climate Change Resilience Fund, CCR x Starquest
Investissements vers des nouveaux acteurs et/ou technologies de l'adaptation	Ex : collecte de données climatiques, dispositif de gestion des risques climatiques, solutions de refroidissement, technologies de transition et d'adaptation	BNP Paribas, Société Générale (via sa participation dans REED, société d'investissement)
Assurances		
Assurance habitation à impact	Récompensant les efforts d'adaptation des assurés via une tarification incitative	BPCE Assurances
Assurances paramétriques	Pour assurer actifs (en particulier les forêts) face aux défis du changement climatique	AXA Climate, Descartes Underwriting
Outils innovants pour anticiper les risques climatiques	Solutions d'analyse des risques climatiques et d'identification de mesures d'adaptation	AXA Climate, Covéa et ses marques
Création de Geoya, une entreprise dédiée à la prévention des risques climatiques	Pour proposer aux particuliers, entreprises et collectivités une plateforme d'outils et de services pour renforcer leur résilience face aux aléas climatiques	Generali, MAIF, Société Générale Assurances se sont alliés à Sartec et Sixense, deux entreprises spécialisées dans la maîtrise des risques
% des primes MRH dédié au financement de mesures de prévention	Pour massifier l'accompagnement des assurés dans la prévention des risques	Covéa et ses marques MAAF, MMA et GMF
Partenariat assureurs – entreprises	Pour permettre un accompagnement technique des assurés dans la prévention	BPCE Assurances avec entreprise fournisseur batardeaux

Tableau – Exemples d'initiatives des acteurs financiers sur le financement de l'adaptation (Source: IFD)

1. Affronter un climat qui bouleverse les conditions d'exploitation

Rénovation des ouvrages face à l'augmentation de la fréquence et de l'intensité des intempéries.

→ **EDF** a développé et équipé une dizaine de barrages d'un dispositif innovant d'évacuation des crues et a développé de nouveaux outils de suivi pour une conduite résiliente des aménagements industriels.

Renforcement des synergies entre stratégie climat et gestion de la chaîne de valeur.

→ Chez **Danone**, l'adaptation passe par le soutien aux pratiques agricoles régénératives, via des projets pilotes avec des producteurs laitiers, dans une logique de résilience partagée.

→ Pour **plusieurs entreprises**, l'adaptation passe notamment par une diversification de ses fournisseurs et un dialogue permanent avec la chaîne de valeur.

2. Construire une ingénierie robuste face à l'incertitude

Développement d'outils sur mesure pour évaluer la sensibilité des actifs.

→ **SNCF** met en place une méthode en trois temps: identification de l'exposition, évaluation de la criticité sur le trafic ferroviaire, puis élaboration d'un plan d'action priorisé.

→ **Michelin** a conçu un outil interne d'analyse de sensibilité, capables de traiter la spécificité de ses milliers de sites à travers le monde.

Ajustement des indicateurs aux spécificités techniques des infrastructures.

→ **ENGIE** coordonne sa stratégie d'adaptation, avec des plans différenciés selon les types d'actifs (solaire, thermique, réseaux) et la spécificité de ses différents sites afin d'optimiser les priorités.

3. Piloter l'adaptation comme un investissement stratégique

Déploiement d'un plan climat intégrant atténuation et adaptation.

→ **La Poste** s'emploie à identifier des poches adaptation dans son plan Climat, pour prioriser les interventions sur les 1200 bâtiments du groupe. Le groupe inclut les partenaires sociaux pour adapter les conditions de travail des salariés.

Arbitrages stratégiques des investissements dans l'adaptation au plus haut niveau.

→ **Michelin** gère l'adaptation au niveau du COMEX, sur la base d'une estimation macro des investissements.

4. Financer une adaptation structurellement inflationniste

Identification et fléchage des CAPEX/OPEX liés à l'adaptation dans les budgets.

→ **EDF** distingue clairement les dépenses futures liées à l'adaptation dans sa trajectoire financière (8,7 Mds€ en cumulé d'ici à 2040, soit environ 600M€ par an), par rapport aux dépenses actuelles dans l'adaptation (158 M€ en 2025).

Ajustement des *business models* aux surcoûts liés à la résilience.

→ **ENGIE** prend en compte la hausse des primes d'assurance, les coûts de renforcement et les pertes de revenus dans ses prévisions, notamment pour les renouvelables.

Tableau – Exemples de bonnes pratiques des entreprises industrielles de la Place anticipant l'adaptation des modèles d'affaires et les investissements nécessaires (Source: IFD)

REMERCIEMENTS

Ces travaux ont été menés par l'Institut de la Finance Durable, présidé par Yves Perrier, dans le cadre des travaux du Comité de financement de la transition écologique (CFTE) en réponse à la demande de Bruno Le Maire, Ministre de l'Economie et des Finances.

Ce document a été produit dans le cadre du groupe de travail multi parties prenantes de l'IFD sur le financement de l'adaptation au changement climatique au sein du chantier « Solutions de financement pour la transition écologique ». Ce projet a été piloté par Vincent Burnand, adjoint au directeur climat et environnement, et par Lucie Pecqueur, responsable biodiversité et adaptation, avec le soutien de Nicolas Lancesseur, directeur climat et environnement, et Cécile Goubet, directrice générale de l'IFD.

L'Institut de la Finance Durable remercie l'ensemble des membres du groupe de travail pour leur implication dans ces travaux. L'Institut de la Finance Durable remercie les équipes de l'Observatoire de la Responsabilité Sociétale des Entreprises (ORSE), en particulier Jean-Charles Fournol, pour leur collaboration dans l'organisation d'auditions de plusieurs entreprises partenaires et pour l'analyse des données. L'Institut de la Finance Durable remercie enfin les équipes du cabinet de conseil Kearney pour leur appui dans la réalisation des auditions, la documentation et la rédaction du rapport, notamment Serge Imasdounian, Bertille Marchand, Alice Lepore et Nicolas Lioliakis.

INFORMATIONS SUR LE RAPPORT

Directeur de la publication

Yves Perrier, Président de l'IFD

Rédacteurs

Ce document a été rédigé par l'équipe de l'Institut de la Finance Durable, Vincent Burnand, adjoint au directeur climat-environnement, et Lucie Pecqueur, responsable biodiversité et adaptation, avec l'appui de Cécile Goubet, directrice générale, Nicolas Lancesseur, directeur climat et environnement, et les équipes du cabinet de conseil Kearney dont Serge Imasdounian, Bertille Marchand, Alice Lepore et Nicolas Lioliakis.

POUR PLUS D'INFORMATIONS

contact@ifd-paris.com

